



# Les services de l'État dans l'Hérault

## INFOS

[Coronavirus : Mesures applicables dans le département de l'Hérault](#)

[Le ministère de l'Intérieur et les communes mettent tout en œuvre pour organiser le scrutin ...](#)

[Service National Universel : Lancement du recrutement des jeunes appelés pour 2020 dans l'Hérault](#)

[Ouverture d'une téléprocédure d'échange pour les permis de conduire européens](#)  
[Demandes de naturalisation : attention à partir du 01/04 relèvement du niveau de langue !](#)

[Renouvellement de carte d'identité ou de passeport : n'attendez pas l'été !](#)

[INFO Simplification du DCEM Document Circulation Étrangers Mineurs : plus besoin de guichet](#)

[Vigilance météo ORANGE pluie inondation - orages à compter du samedi 23 novembre à partir de 03h00](#)

[6 premières Maisons France Service de l'Hérault labellisées au 1er janvier 2020](#)

[Consultation citoyenne sur les retraites](#)  
[APPEL A PROJETS Mobilisés contre le racisme, l'antisémitisme, la haine et discriminations anti-LGBT](#)

[Retour en images sur les Rencontres de la sécurité 2019 !](#)

[Retour en images : la préfecture a ouvert ses portes dimanche 22 septembre à l'occasion des JEP 2019](#)

[Pluie-inondation : adoptez les bons comportements !](#)

[Grenelle des violences conjugales 3.9.19](#)  
[Adoptez les bonnes pratiques afin d'éviter les arnaques aux impôts](#)

[PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORET : vigilance maximale en raison d'un risque incendie très élevé](#)

[Fermeture exceptionnelle Vendredi 16 août 2019](#)

[Baignade : Vigilance face à la Noyade !](#)  
[Incendies : tous responsables !](#)

[Vigilance météorologique ORANGE canicule](#)

[Don d'organes et de tissus. Tous concernés](#)

[Certificat d'immatriculation : n'envoyez plus vos demandes en préfecture !](#)

[Premier référendum d'initiative partagée](#)  
[Campagne de sécurisation des cartes professionnelles de conducteurs VTC](#)

[Lancement de l'Appel à Projets « Avenir littoral »](#)

[Les moustiques tigres : comment lutter](#)

## Coronavirus : le ministère de l'Intérieur et les communes mettent tout en œuvre pour organiser le scrutin dans les meilleures conditions

Mise à jour le 10/03/2020

A l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, le ministère de l'Intérieur prend des mesures pour favoriser l'exercice du droit de vote dans un contexte d'épidémie de coronavirus.

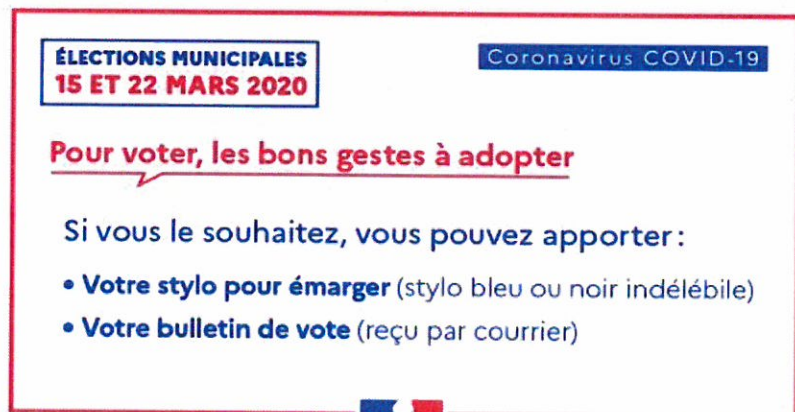
Conformément aux engagements pris par le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur, les mesures de la circulaire permettent de garantir la tenue du scrutin et d'assurer la protection sanitaire des électeurs comme des responsables des opérations électorales au sein des bureaux de vote.

### Le ministre de l'Intérieur a décidé :

- au cas où un maire se trouverait dans l'incapacité ou refuserait de constituer des bureaux de vote dans sa commune, les préfets sont en droit de se substituer à eux, après mise en demeure, pour désigner des délégués chargés de superviser les opérations de vote. Ainsi, les élections municipales seront en mesure de se dérouler partout en France ;
- l'aménagement de chaque bureau de vote doit être conçu de telle manière qu'il évite les situations de promiscuité prolongée. A chaque étape de son parcours au sein du bureau, l'électeur devra pouvoir être maintenu à une distance suffisante de chaque personne dans les bureaux de vote (1 mètre environ) ;
- chaque bureau de vote devra apposer de manière visible l'affiche de Santé publique France ainsi que l'affiche sur les bons comportements à adopter dans un bureau de vote ;
- chaque bureau de vote devra prévoir un point d'eau afin de se laver les mains à proximité ou, à défaut, mettre à disposition du gel hydro-alcoolique ;
- une signalétique devra être mise en place dans chaque bureau de vote vers le point le plus proche pour se laver les mains ;
- un nettoyage particulièrement attentif des bureaux de vote avant et après chaque tour de scrutin, avec la recommandation d'utiliser des solutions nettoyantes à base d'hypochlorite de sodium (eau de Javel).

### Afin de garantir la parfaite sécurité sanitaire des opérations de vote, le ministre rappelle que :

- le port de gants chirurgicaux n'est pas de nature à limiter la propagation du Covid19 et qu'il peut gêner le bon déroulement des opérations électorales, notamment du dépouillement ;
- il est nécessaire pour les responsables des bureaux de vote comme pour les électeurs de se laver très régulièrement les mains, ce qui reste le meilleur moyen de prévenir la propagation du Covid19 ;
- il est recommandé aux électeurs de ramener leur propre stylo d'encre bleue ou noire indélébile pour émarger ;
- il est recommandé, dans les bureaux de vote doté de machines à voter, de laver les machines toutes les demi-heures ;
- un électeur portant un masque chirurgical ne pourra être autorisé à voter que dans le cas où il est identifiable malgré le port de ce masque. Dans le cas contraire, il devra l'enlever afin de vérifier son identité et ne pourra pas voter en cas de refus de sa part.



[Élections européennes 2019](#)

[Inauguration de la médiathèque](#)

[Confluence à Lodève](#)

[2019 Impôts sur les revenus 2018](#)

[Quel avenir pour nos plages dans](#)

[l'Hérault ?](#)

[Attention ! Circulation de messages et](#)

[courriers frauduleux](#)

[Feux de forêt : avant l'été, débroussailliez !](#)

[La Banque des Territoires inaugure la](#)

[délégation de Montpellier à la Halle au](#)

[Tropisme](#)

[9ème édition de la Semaine de l'industrie](#)

[dans l'Hérault « La French Fab en](#)

[mouvement »](#)

[Élections Européennes du 26 mai 2019 :](#)

[Inscriptions sur les listes électorales](#)

[Prévention incendies](#)

[Semaine d'éducation et d'actions contre le](#)

[racisme et l'antisémitisme - 18-24 mars](#)

[2019](#)

[Le prélèvement à la source de l'impôt sur](#)

[le revenu est entré en vigueur le 1er](#)

[janvier 2019](#)

[Fermeture de la préfecture jeudi 10](#)

[janvier 2019 de 10h30 à 14h00](#)

[La Direction départementale des Finances](#)

[publiques de l'Hérault vous fait part 4](#)

[communiqués](#)

[Fermeture exceptionnelle des services de](#)

[l'État](#)

[Le plan Vigipirate est relevé au niveau](#)

[urgence attentat sur l'ensemble du](#)

[territoire national.](#)

[Usagers étrangers en situation régulière](#)

[→ Prenez rendez-vous ici !](#)

[Alerte ORANGE Orages et Pluie-](#)

[Inondation ce vendredi 23 novembre à](#)

[partir de 10h](#)

[Le concours national « Les jeunes pour la](#)

[paix »](#)

[Suppression de la taxe d'habitation :](#)

[Combien allez-vous gagner ?](#)

[CONCOURS : « Les jeunes pour la paix »](#)

[Alerte ORANGE Orages et Pluie-](#)

[Inondation à partir de mercredi 31/10 à](#)

[8h00](#)

[ALERTE ORANGE](#)

[Alerte ORANGE pluie-inondation](#)

[Venez nombreux rencontrer les acteurs](#)

[de votre sécurité à Odysseum samedi 13](#)

[octobre !](#)

[Journées Européennes du Patrimoine](#)

[2018 : Plus de 1 200 visiteurs à la](#)

[Préfecture de l'Hérault](#)

[36ème édition des Journées Européennes](#)

[du Patrimoine : « Art et divertissement »](#)

[La DDFIP de l'Hérault recrute 8](#)

[volontaires du service civique](#)

[Arme détenue avant août 2018 : comment](#)

[se mettre en règle...?](#)

[Pluies méditerranéennes intenses : les](#)

[bons comportements à adopter](#)

[Pollution de l'air par l'ozone: levée de](#)

[l'abaissement de la vitesse sur les](#)

[autoroutes de l'Hérault](#)

[Prévention noyades](#)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020**


Coronavirus COVID-19

Pour voter, les bons gestes à adopter

Privilégiez les heures de moindre affluence

9 h-11 h

13 h-16 h



Partager

